

Communiqué de presse - Conseil communal 30/06/2025

Approbation du Budget 2025

Le Bourgmestre a fait une communication au Conseil relative à l'approbation par le Gouvernement wallon du Budget 2025 sans prolongation du délai, ce qui est rare, et avec un avis favorable du CRAC (Centre Régional d'Aide aux Communes).

Le Collège et l'Administration, travaillent d'ores et déjà à la mise en œuvre des mesures annoncées, dont les modalités précises n'ont pas encore toutes été arrêtées à ce stade.

Comme l'a souligné le Bourgmestre, le Collège se montrera attentif au moindre détail de ces modélisations et de leurs conséquences pour les Liégeoises et les Liégeois. Un certain nombre des mesures feront d'ailleurs l'objet de règlements, qui seront présentés et débattus au Conseil.

Cet important travail a déjà largement débuté, tout comme celui sur le budget 2026.

BATOPIN : 6 nouveaux distributeurs

Le Collège propose au Conseil d'adopter les textes des conventions de concessions domaniales pour six emplacements qui accueilleront des points cash dans les prochains mois. Ils se situent dans les quartiers de Bressoux, Chênée, Grivegnée, Jupille, Sainte-Walburge et Wandre.

Ils viendront s'ajouter au réseau de points cash neutres déjà implantés par Batopin à Sclessin, aux Guillemins, à Belle-Ile, au Longdoz, au centre-ville (Galeries Saint-Lambert, rue des mineurs, Vinâve d'île), en Outremeuse, à Burenville et au Cora.

Si le dispositif Batopin et la bonne collaboration avec ses représentants a permis de palier à la problématique du manque de distributeurs dans certains quartiers, d'autres quartiers de Liège n'ont plus aucun accès au cash.

Liège ne fait pas exception à la règle. Cette situation pose des problèmes à de nombreux citoyens mais aussi aux commerçants.

Le Bourgmestre Willy Demeyer continue de prendre des contacts avec d'autres opérateurs que Batopin afin que chaque quartier puisse disposer d'un distributeur de billets.

Renouvellement de la CCATM (Commission Communale d'Aménagement du Territoire)

La Ville de Liège est fière d'annoncer le renouvellement de sa Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), véritable pilier consultatif au service d'un développement urbain réfléchi, durable et concerté.

Composée de représentants politiques et de citoyens engagés, la CCATM joue un rôle central dans l'analyse des projets urbanistiques et de mobilité, qu'ils soient communaux ou régionaux. Elle constitue une instance d'aide à la décision pour le Collège communal, consultée à titre

obligatoire ou facultatif selon la nature des dossiers, et garantit une participation active des citoyens aux grandes orientations territoriales de la Ville.

À l'occasion de ce renouvellement, la Ville a lancé un appel public à candidatures début 2025, conformément à la réglementation en vigueur. Le résultat a dépassé les attentes : 70 candidatures valides ont été reçues pour 12 postes ouverts à des représentants de la société civile, un chiffre qui témoigne de l'intérêt croissant des Liégeois pour les enjeux d'aménagement et de mobilité.

La sélection, rigoureuse et attentive, a été menée par les services de la Ville sur base de critères garantissant une représentativité équilibrée : diversité des intérêts représentés (environnement, patrimoine, mobilité, énergie...), parité femmes-hommes, répartition géographique sur l'ensemble du territoire communal et équilibre intergénérationnel.

La nouvelle CCATM comptera 16 membres effectifs et un président, accompagnés de suppléants invités à participer à toutes les réunions, afin de garantir continuité, transparence et enrichissement des débats.

La commission renouvelée poursuivra sa mission avec le président sortant Christophe Breuer, reconduit, dans ses fonctions, salué pour la qualité du travail accompli lors de la précédente mandature. La Ville adresse ses remerciements chaleureux à l'ensemble des anciens membres, dont l'engagement bénévole et l'expertise ont contribué à éclairer des dossiers structurants comme le Projet de territoire ou le Plan communal de mobilité.

Avec le renouvellement de la CCATM, la Ville de Liège réaffirme ainsi son engagement en faveur d'un urbanisme participatif et responsable, au service d'un territoire dynamique, résilient et ouvert à toutes les générations.